LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

COMITÉ DIRECTEUR

18 SEPTEMBRE 2025 -17H00 - VISIOCONFERENCE ET PRESENTIEL PRADET

PARTICIPANTS

Participants membres élus :

AUREILLE Christine	P	DUNY Maurice	P	LAVERGNE Carole	V	RINADLI Alain	E
AUVIGNE Christelle	A	GIRARD Gaëtan	V	LEMAIRE Jean-Paul	V	RIZZA Sébastien	P
BERGUET Philippe	E	GOILLIOT Josette	E	MARIE Augustin	A	SCHNEIDER Lucienne	E
BÉZIAT Patrick	V	GREUET Jacqueline	V	MEYER Aurélie	A	TAINDJIS Pierre	V
BLACHÈRE Patrice	V	GRILLO Michel	V	MONDINO Henri	E	TALON Jean-Yves	V
BOUISSET Jean-Christophe	A	GRIVELET Sandrine	P	MOYNOT Claire	E	TEYSSIER Jérémy	A
CARRIER Sophie	A	GUEIT Alain	P	MUSCAT Audrey	V	TOGNA Alain	P
DARRÉ Alain	V	LACROIX Jean-Louis	P	PREVOT Patrice	V	TOLLET Stéphane	A
DIAZ Manuel	A	LARDON Jean-Michel	P	RAYMOND Jean-Jacques	V	VAUDO Frédéric	V
DRIGUEZ Marie-Claude	P	LAUZEN Jean-Luc	V	REAT Stéphane	A	WULLEMS Jessie	E

Représentants CD :

BUGAUT Olivier	A	RUIDAVETS Patrick	A
CHABOUNI Moussa	V	SANSOT Therry	A
OUTRE Christophe	E	ELIAS Pascal	E

Soit 9 membres en présentiel et 16 en visioconférence

Assimilés Comité Directeur :

BATTAJON Mégane	P	LEROY Pierre	E
DOREY Mireille	P	VOLPE Jean-Paul	P

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visio

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- **Mandat est donné au Président pour dénoncer le bail de la MOT84.**
- **Validation du Compte Rendu du Comité Directeur du 02/06/2025.**
- **Validation du Compte Rendu du Bureau Directeur du 29/04/25.**
- **Validation des demandes d'affiliations de clubs : Association Bakis Seven, Hakacopter Rugby, Association Police Municipale Marseille, Association Ovale Beach, Association PORCL.**

1. COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

Quelques points d'informations :

- L'ensemble des conventions liant la FFR, la Ligue et les Comités Départementaux a été signé. Ces conventions sont en ligne sur le site de la Ligue.
- Une visite de la FFR est prévue les 15, 16, 17,18 janvier 2026 sur les CD04 et CD05. L'avancé des informations sera donnée au fur et à mesure.
- Déplacement en corse effectué pour rencontrer la nouvelle gouvernance et travailler sur nos dossiers en communs. Réunion très enrichissante et qui a permis de réguler les aspects financiers et administratifs.
- Deux conventions sont en cours :
 - Provence Rugby : pour une mise à disposition gratuite de salles de formation, avec comme contrepartie l'organisation des finales territoriales régionales,
 - Rugby Club Toulon-Provence-Méditerranée pour mise à disposition de nos agents d'accueil en contrepartie d'animation en avant match favorisant le développement de la pratique féminine.

POS 2025-2029

Points discutés en séance :

- Le diagnostic et les actions du POS 2025-2029 ont été adressés en projet à la FFR.
- Des sessions de travail se sont déroulées durant la période estivale pour préparer les enjeux et actions.
- Deux séances d'enrichissement et de finalisation des actions sont prévues : 02/10/25 à Aix, 03/10/25 au Pradet.
- Le document final sera présenté à la FFR lors d'une réunion le 8 octobre, avec ciblage des actions prioritaires pour la saison 2025-2026.

SITUATION CHAMPFLEURY

Points discutés en séance :

- Pour rappel, il est prévu de quitter la MOT84 au 31/12/2025, une commission est chargée de ce dossier composée de : Sébastien Rizza, Jean-Michel Lardon, Jean-Paul VOLPE, Jean-Paul LEMAIRE, Jean-Claude SCARDIGLI, Thierry SANSOT.

Estimation des coûts du déménagement vers l'annexe de Champfleury et sa remise en état :

- ⇨ Estimation autour de 26 000 €, comprenant : le déménagement, la remise en état des locaux, les deux portails coulissants et le déménagement du matériel informatique.
- Un décalage de trois mois est envisagé pour la décision finale, afin de recevoir tous les devis (notamment pour l'amiante et les travaux du deuxième bâtiment).

VOTE : Le Comité Directeur a voté à l'unanimité l'intention d'adresser le courrier de dénonciation du bail au bailleur en temps voulu et de donner mandat au président pour cette démarche.

2. POINT ADMINISTRATIF

VOTE : Le Comité Directeur a entériné à l'unanimité le compte rendu du Comité Directeur du 02/06/2025.

VOTE : Le Comité Directeur a validé à l'unanimité le compte rendu du Bureau Directeur du 29/04/2025.

DEMANDES D'AFFILIATION DE CLUBS A LA FFR :

- Association Bakis Seven (validé en Bureau) : entériné à l'unanimité
- Hakacopter Rugby (validé en Bureau) avec une réserve portée à la connaissance de la FFR sur une action judiciaire en cours) : entériné à l'unanimité
- Association Police Municipale Marseille (validé en Bureau) : entériné à l'unanimité
- Association Ovale Beach : validé à l'unanimité
 - ⇨ Association PORCL : validé à la majorité avec 2 abstentions (réserve sur l'originalité du logo).
- Rugby Club du Pays du Ventoux : dossier en cours de transmission.

NOMINATION PRESIDENCE COMMISSION APPEL

Points discutés en séance :

La Ligue n'a pas de candidat à ce jour pour le poste de Président de la commission Appel, laquelle est actuellement présidé par André Ablard Vice-Président. Un appel est lancé aux membres du Comité Directeur afin de trouver une personne en capacité de prendre ce poste, en respectant les conditions d'éligibilité.

3. COHÉSION SOCIALE

RENOUVELLEMENT OPERATION BAFA 2026

Points discutés en séance :

Suite au succès de l'opération la saison dernière, qui a permis à 12 stagiaires de passer la formation BAFA, la Ligue a décidé de renouveler l'opération pour 2026.

- **Modalités** : l'appel à candidature a été lancé auprès des clubs. Les jeunes intéressés doivent s'adresser directement à leur club pour s'inscrire et créer leur dossier de candidature (contrairement à l'année dernière où les inscriptions étaient reçues directement à la Ligue).
- **Problématique** : malgré la communication envoyée par mail aux clubs, l'information semble insuffisamment relayée auprès des licenciés. De nombreux jeunes contactent directement la Ligue et, à ce jour, seulement 7 dossiers de clubs ont été remontés.
- **Action** : renforcer la diffusion de l'information par les clubs, en particulier auprès des éducateurs et des jeunes (16-20 ans) susceptibles de postuler, afin de favoriser les candidatures.
- **Date limite de candidature** : 15/10/2025
- **Rappel :** il a été souligné que les membres du Comité Directeur, également dirigeants dans leurs clubs, doivent relayer activement cette information auprès de leurs licenciés. Cet engagement relève de leur rôle d'élu au sein de la Ligue.

CENTRE DE RESSOURCES CLUBS

Points discutés en séance :

- Le centre de ressources des clubs c'est 8 webinaires organisés depuis le 21 mars ayant regroupés 313 participations.
- Les prochains webinaires seront consacrés aux compétitions et règlement, puis à l'outil Canva.
- Les membres du Comité Directeur sont invités à soumettre des idées de thèmes pour les futurs webinaires auprès de Mireille Dorey.

4. POINT FINANCIER

TRESORERIE

Point Trésorerie

Commissions	Budget prévisionnel actualisé	Cumul dépenses	% budget actualisé dépensé
Vie de la Ligue	274 500	22 363	8%
Eléments de Rémunération	415 000	85 128	21%
Evementiel/MKT/Comm/Partenariat	120 000	43 523	36%
Sportive	991 000	34 850	4%
Académies	208 000	135	0%
Compétitions/Officiels de Match	78 500	17 191	22%
Finances	102 000	308	0%
TOTAL	**2 189 000**	**203 498**	**9,30%**

Situation au 15-09-2025

Début de saison standard

Séminaire Arbitres & RF
Billetterie

Comptes Clubs Ligue – Solde Saison 2024-2025

	Nombre	Montant
Clubs Débiteurs	**77**	**285 295 €**
Clubs Crébiteurs	**57**	**66 945 €**
SOLDE Saison 24-25		**- 218 350 €**
SOLDE Saison 23-24		- 329 312 €

- Amélioration constatée % 23-24
- 77 Clubs Débiteurs
- Dont 19 Débiteurs de plus de 5.000 €
- Dont 10 Régionaux

Compétitions Régionales - Forfait Arbitrage & RF 1/2

- **Forfaits Arbitres & Représentants Fédéraux par Catégorie**
 - Equité entre les Clubs engagés
 - Conforme aux Pratiques FFR pour les Compétitions Fédérales
 - Imputation en 2 temps : Septembre 25 / Janvier 26
 - Consolidation en Juin 2026

Compétitions Régionales - Forfait Arbitrage & RF 2/2

Niveau		Arbitrage+RF par Saison	Arbitrage	RF
R1	*R1 avec Réserve*	***4 200 €***	*3 200 €*	*1 000 €*
R2	*R2 sans Réserve*	***2 300 €***	*1 500 €*	*800 €*
RR2	*R2 avec Réserve*	***3 300 €***	*2 500 €*	*800 €*
R3	*R3 sans Réserve*	***2 200 €***	*1 400 €*	*800 €*
RR3	*R3 avec Réserve*	***3 200 €***	*2 400 €*	*800 €*
RFE	*Féminin Regional*	***1 000 €***	*1 000 €*	
RJE	*Jeunes Régional*	***1 000 €***	*1 000 €*	

Renouvellement des Abonnements RCT

	LAFONTAN C	BONNUS C	BONNUS D	AILERONS
2025-2026	8	17		16
2024-2025	11	14	4	15
Variation	-3	-1		1

- LAFONTAN/BONNUS
 - Stratégie Invitations Partenaires
 - Investissement 26.299,60 € (32.778 € sur 24-25)
- AILERONS
 - Offerts par le RCT (Convention) à destination des Clubs

Points discutés en séance :

- Situation au 15 septembre : La trésorerie est dans les standards habituels (21% de l'année).
- Événements notables : Séminaire de début de saison (arbitrage) et achat de billetterie ont entraîné des dépenses plus importantes.

SOLDE DES COMPTES CLUBS SAISON 2024-2025

Points discutés en séance :

- Solde net : -218 000€, en amélioration par rapport à l'année précédente (-329 000€).
- Sur les 77 clubs débiteurs, certains doivent plus de 3.000 euros. Actuellement, 6 clubs avec un moratoire ont un échéancier qui dépasse la saison.
- La FFR gère 480 clubs fédéraux, dont 300 sont débiteurs. Un tableau par Ligue a été envoyé, demandant aux Ligues de relancer et préparer des plans de recouvrement pour ces clubs.

FORFAIT ARBITRAGE ET RF : COMPETITIONS REGIONALES

Points discutés en séance :

Nouveauté cette saison :

- La Ligue, à l'instar de la Fédération, a décidé de facturer les arbitres et le RF sous forme de forfait pour les compétitions régionales. L'objectif est d'assurer une équité entre les clubs, en évitant que les clubs éloignés ne supportent des coûts plus élevés en raison des déplacements des officiels.
- Les forfaits ont été calculés sur la base de l'année dernière, et un ajustement sera fait en milieu de saison après les matchs allers si nécessaire.
- Le forfait sera imputé en deux temps (septembre et janvier), à hauteur de 50% à chaque fois.

- Ce forfait concerne uniquement les clubs de la Ligue Sud pour des matchs en Ligue Sud. Les déplacements d'arbitres de la Ligue Sud en Corse, sont gérés et payés par la Ligue Corse.
- L'objectif est d'intégrer les dettes et les forfaits dans les échéanciers proposés aux clubs.
- Des seuils et des points de malus ont été introduits dans le règlement sportif des compétitions régionales pour inciter les clubs à régulariser leur situation.
- Une proposition va être analysée concernant la valorisation des clubs qui créent des écoles d'arbitrage.

RENOUVELLEMENT ABONNEMENTS BILLETTERIES

ABONNEMENTS RCT

Dans le cadre du partenariat avec le RCT, la Ligue s'engage à mettre à disposition entre 70 et 90 agents d'accueil pour chaque match au Stade Mayol, ainsi que pour les rencontres délocalisées (à Marseille lors du Toulon/Toulouse).

En contrepartie, la Ligue bénéficie d'un contingent d'invitations :

- **Places en ailerons** : 50 places offertes à chaque rencontre, dont 16 sont réservées aux clubs pour valoriser l'engagement des bénévoles, et les 34 restantes sont attribuées aux agents d'accueil.
- **Places pour les écoles de rugby** : jusqu'à 150 invitations sont proposées en tribune finale pour chaque rencontre dans le cadre du « Mayol five ».

ABONNEMENTS PROVENCE RUGBY

Pour la deuxième saison consécutive, la Ligue s'est dotée de 4 abonnements à Provence Rugby, dans le but de valoriser les bénévoles des clubs, en invitant 2 clubs lors de chaque match à domicile.

ABONNEMENTS RCTPM

La Ligue a acquis également 15 abonnements auprès du RCTPM dans le cadre de son plan de développement du rugby féminin. Une réflexion est en cours pour définir les modalités d'attribution de ces abonnements. L'objectif est de les utiliser comme outil de valorisation et de reconnaissance pour les clubs investis dans le développement du rugby féminin, mais également comme levier pour encourager d'autres clubs à s'engager dans cette démarche.

5. POINT SPORTIF

COMPETITIONS 2025/2026



Régionale 1 – M16

M16 – 3 poules de 8

	M16 - R1 - CHAMP - POULE 1
1	U S MOURILLON RAS LE MOURILLON TOULON M16
2	R OL GRASSE RAS OUEST 06 M16-1
3	RUGBY CLUB DRAGUIGNAN
4	C A ST RAPHAEL FREJUS
5	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU
6	C O BERRE XV RAS ETANG DE BERRE M16
7	CLUB EXEMPT PACA 1
8	BASTIA XV CISMONTE 2B

	M16 - R1 - CHAMP - POULE 2
1	ETOILE SP MONTEUX
2	R C DIGNOIS RAS ALPES DU SUD M16-1
3	GEMENOS RUGBY EST PROVENCE RAS XV DE CANAILLE M16-1
4	R C TARASCON RAS TAO M16
5	STADE UNION CAVAILLONNAIS RAS COP 84 M16
6	AVENIR SPORTIF DE BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE
7	S C SALONAIS
8	CLUB EXEMPT PACA 2

Régionale 1 – M19

M19 – 2 poules de 8

	M19 - R1 - CHAMP - POULE 1
1	U S MOURILLON
2	R OL GRASSE RAS OUEST 06 M19-1
3	RUGBY CLUB DRAGUIGNAN
4	C A ST RAPHAEL FREJUS
5	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU
6	P M CADENEAUX RUGBY RAS PM CADENEAUX GIGNAC M19-1
7	S M U C
8	MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE

	M19 - R1 - CHAMP - POULE 2
1	R C ORANGEOIS
2	C OL SISTERONNAIS RAS ALPES DU SUD M19
3	GEMENOS RUGBY EST PROVENCE RAS XV DE CANAILLE M19-1
4	R C TARASCON RAS TAO M19
5	STADE UNION CAVAILLONNAIS RAS COP 84 M19
6	AVENIR SPORTIF DE BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE
7	RUGBY CLUB PORT DE BOUC
8	R C CHATEAURENARD RAS TERRE DE PROVENCE XV M19 REG

Régionale 2 – M16

M16 – 3 poules de 8

	M16 - R2 - CHAMP - POULE 1
1	AJACCIO M16
2	XV DU COUDON XV COUDON - FARON - 2
3	A S MONACO RIVIERA M16
4	R C ANTIBES SOPHIA ANTIPOLIS RAS OUEST 06 M16-2
5	RUGBY CLUB SIX FOURS - LE BRUSC
6	R C LE BEAUSSET
7	CLUB EXEMPT PACA 1
8	STADE LAURENTIN RUGBY

	M16 - R2 - CHAMP - POULE 2
1	RUGBY CLUB MARSEILLAIS
2	CLUB EXEMPT PACA 2
3	U S SEYNOISE - 2
4	RUGBY SAINT MAXIMINOIS XV
5	BRIGNOLES PROVENCE XV RAS VAL PROVENCE M16
6	R O PLANAIS RAS DURANCE RUGBY M16
7	RUGBY CLUB PORT DE BOUC
8	MANOSQUE RUGBY CLUB

	M16 - R2 - CHAMP - POULE 3
1	R C PERTUISIEN RAS GARDANNE PERTUIS M16
2	BOXELAND CLUB L'ISLOIS
3	AVIGNON LE PONTET RUGBY RAS LE PONTET/MONTEUX
4	GAP HAUTES ALPES RUGBY RAS ENTENTE GAP-EMBRUN M16
5	CLUB EXEMPT PACA 3
6	ISTRES SAINT MITRE LES REMPARTS QUINZE
7	AIX UNIVERSITE RUGBY
8	R C CHATEAURENARD RAS TERRE DE PROVENCE XV M16 REG

Régionale 2 – M19

M19 – 3 poules de 8

	M19 - R2 - CHAMP - POULE 1
1	R C AJACCIEN
2	XV DU COUDON - 2
3	A S MONACO RAS RIVIERA M19
4	R C ANTIBES SOPHIA ANTIPOLIS RAS OUEST 06 M19-2
5	RUGBY CLUB SIX FOURS - LE BRUSC
6	R C LE BEAUSSET- AUNGNE
7	CLUB EXEMPT PACA 1
8	RUGBY CLUB DU GOLFE à X

	M19 - R2 - CHAMP - POULE 2
1	RUGBY CLUB MARSEILLAIS
2	RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU 83 - 2
3	U S SEYNOISE - 2
4	GEMENOS RUGBY EST PROVENCE RAS XV DE CANAILLE M19-2
5	BRIGNOLES PROVENCE XV à X
6	CLUB EXEMPT PACA 2
7	CLUB EXEMPT PACA 3
8	BASTIA XV CISMONTE - 2

	M19 - R2 - CHAMP - POULE 3
1	GARDANNE R C GARDANNE-PERTUIS 1
2	R C CHATEAURENARD RAS TERRE DE PROVENCE XV M19 à X REG
3	AVIGNON LE PONTET RAS AVIGNON/MONTEUX /BOXELAND
4	GAP HAUTES ALPES RUGBY
5	U S VALREASSIENNE RUGBY
6	P M CADENEAUX RUGBY RAS PM CADENEAUX GIGNAC M19-2
7	AIX UNIVERSITE RUGBY
8	CLUB EXEMPT PACA 4

Régionale 3 – M16 et M19

M16 – 1 poule de 8

	M16 - R3 - CHAMP - POULE 1
1	CLUB EXEMPT PACA 1
2	ISULA XV 2 à X PORTIVECHJU RUGBY
3	S C SALONAIS à X
4	MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE 2 à X
5	U S VALREASSIENNE RUGBY à X
6	P M CADENEAUX RUGBY RAS PM CADENEAUX GIGNAC M16 à X
7	R C LUCCIANA CISMONTE 2 à X
8	RUGBY CLUB DU GOLFE à X

M19 : 3 équipes à X réparties dans les poules R2 M19

LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY
579 Avenue Jean Moulin – 83220 Le Pradet – Tél. 33(0)4 94 41 17 40
2013n@ffr.fr – Siret: 834 153 132 000 24

Fédérale 2 Féminine

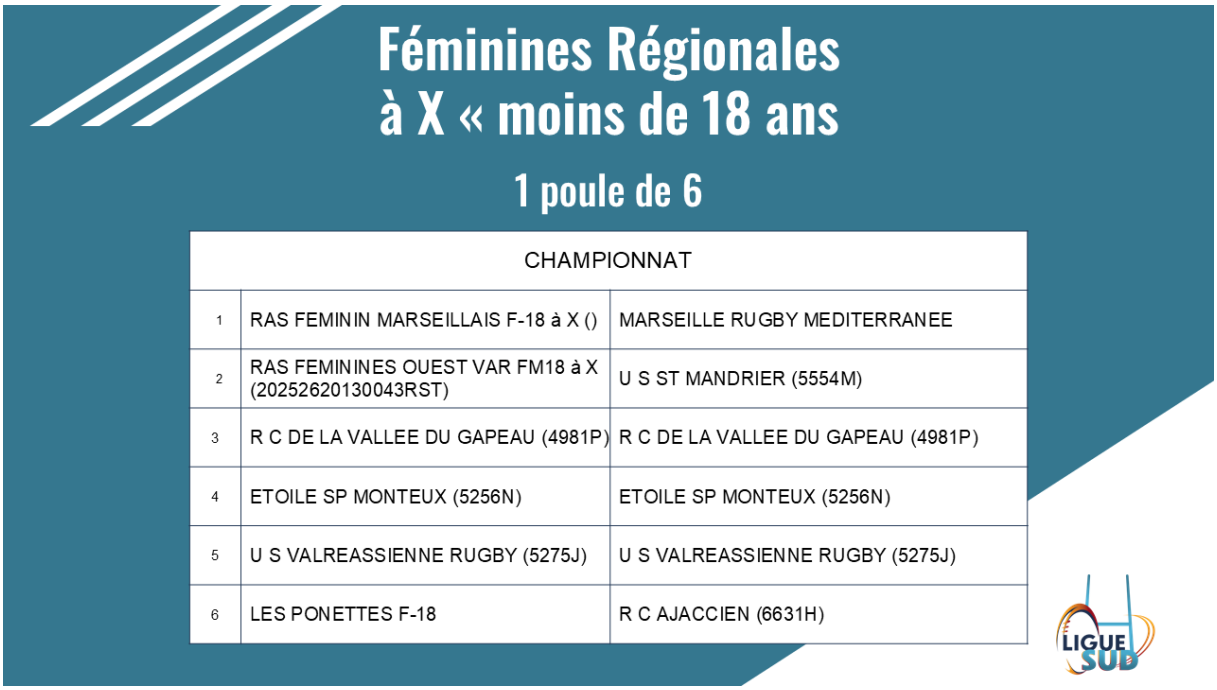
1 poule de 8

CHAMPIONNAT		
1	S M U C (5246C)	S M U C (5246C)
2	RAS ENTENTE PROVENCALE FEMININES F2 XV (20252620130050RST)	AIX UNIVERSITE RUGBY (5221A)
3	MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE (7496H)	MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE (7496H)
4	R C ORANGEOIS (6776R)	R C ORANGEOIS (6776R)
5	AVIGNON LE PONTET RUGBY (7853E)	AVIGNON LE PONTET RUGBY (7853E)
6	R C VELLERONNAIS (6547S)	R C VELLERONNAIS (6547S)
7	R C CHATEAURENARD (5237T)	R C CHATEAURENARD (5237T)
8	RAS FEMININES OUEST VAR (20252620130045RST)	U S ST MANDRIER (5554M)

Féminines Régionales à X

1 poule de 8

CHAMPIONNAT		
1	LES PONETTES	BASTIA XV (6716A)
2	RAS VAL PROVENCE F+18 (20252620130034RST)	BRIGNOLES PROVENCE XV (4944Z)
3	RAS UNION VITRO SALONAISE F+18 à X X ()	S C SALONAIS (5266Z)
4	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU (4981P)	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU (4981P)
5	R C NOVES-EYRAGUES (6264J)	R C NOVES-EYRAGUES (6264J)
6	RAS LES INFERNALES DE LA CADIERE F+18 à X (20252620130020RST)	PENNES MIRABEAU CADENEAUX RUG (5233N)
7	Rass ANTIBES GRASSE ()	R C ANTIBES SOPHIA ANTIPOLIS (4960S)
8	ENTENTE ORAISON - GAP ()	ORAISON RUGBY CLUB (7966X)



CHAMPIONNAT		
1	RAS FEMININ MARSEILLAIS F-18 à X ()	MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE
2	RAS FEMININES OUEST VAR FM18 à X (20252620130043RST)	U S ST MANDRIER (5554M)
3	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU (4981P)	R C DE LA VALLEE DU GAPEAU (4981P)
4	ETOILE SP MONTEUX (5256N)	ETOILE SP MONTEUX (5256N)
5	U S VALREASSIENNE RUGBY (5275J)	U S VALREASSIENNE RUGBY (5275J)
6	LES PONETTES F-18	R C AJACCIEN (6631H)

Points discutés en séance :

Les compétitions territoriales ont débuté ce week-end. Un travail important a été effectué pour les modifications de poules dues aux engagements et désengagements. Une perte de 11 équipes jeunes entre le premier projet présenté par la commission des épreuves et la validation des CTC.

Point saillant sur la première journée : sur 31 matchs, 43 cartons jaunes et 14 cartons rouges (dont 5 rouges sur un seul match).

RETOUR REUNIONS COMITES DEPARTEMENTAUX ET COLLEGE DES PRESIDENTS

Points discutés en séance :

Retour de Pierre Taindjis sur la réunion des Comités Départementaux :

- Financements : Chaque Comité Départemental connaît sa subvention fédérale, sous condition de réalisation effective des items.
- Représentants fédéraux : Une cinquantaine de personnes ont été déployées pour les écoles de rugby - équivalents aux représentants fédéraux - présents sur les rencontres des M12 et M14.
- Tournois départementaux : Prévus cet hiver, notamment pour les féminines. Un tournoi M15 est prévu le 14 avril à Marseille comme chaque année.
- Formation PSC1 : Obligatoire pour les services civiques. La question de l'organisation et du remboursement est posée pour ces formations.

Retour de Frédéric Vaudo sur les réunions des Collèges des Présidents :

Ces réunions visaient à expliquer la nouvelle formule du championnat et incluaient des discussions avec la Corse. La formule en visioconférence a été mise en place pour faciliter la participation, mais l'appétence des clubs reste faible.

Proposition de création d'un championnat des équipes de réserve R1 et R2 « Est » et « Ouest » suite au constat réalisé lors des matchs contre les clubs corses, où les équipes réserves ne jouent pas (6 matchs manqués dans la saison), pour regrouper les réserves de R1 et R2 par proximité géographique et maintenir l'engagement des joueurs réservistes et leur offrir un nombre de matchs satisfaisant.

Obstacles potentiels : Coût des déplacements, hétérogénéité des effectifs, complexité d'intégration des équipes réserves de R2 qui ont déjà des déplacements dissociés.

La réflexion doit être approfondie avec la consultation des clubs.

6. QUESTIONS DIVERSES

SOIREE DU BENEVOLAT

La soirée du bénévolat, avec la remise des médailles fédérales et territoriales à destination des bénévoles des clubs, aura lieu le jeudi 18 décembre 2025 à Maussane les Alpilles, à partir de 18h.

AG FINANCIERE

L'Assemblée Générale Financière se tiendra de manière dématérialisée (en visioconférence) ~~le jeudi 27 novembre 2025 à 18h~~ le vendredi 28 novembre 2025 à 18h00 (modification en date du 23/9/5). Cette possibilité de vote est prévue par les statuts de la Ligue.

AUTRE

- Un échange a eu lieu concernant le financement des équipes féminines. Les points suivants ont été soulevés :
 - Coûts élevés : le budget pour une équipe féminine (cadettes ou seniors) varie entre 25 000 et 30 000 € par saison.
 - Déplacements : les frais de déplacement constituent un poste majeur, avec par exemple 15 000 € nécessaires pour trois matchs en Corse.
 - Aides de la FFR : les clubs souhaitent développer leurs équipes féminines, mais déplorent un soutien financier insuffisant de la Fédération.

Pistes de réflexions :

- Développer de nouvelles sources de revenus pour soutenir le rugby féminin.
- Créer des compétitions de proximité afin de réduire les coûts de déplacement.
- Réfléchir à une éventuelle révision du coût des licences pour les joueuses, tout en rappelant que ce poste reste marginal par rapport au budget global d'une équipe.

La FFR a fait du développement du rugby féminin un axe stratégique et y a alloué des fonds, notamment issus de l'héritage de la Coupe du Monde. Toutefois, les aides restent limitées, ce qui ne couvre pas les coûts réels. L'idée d'une aide ponctuelle ou d'un partenariat dédié a été évoquée.

- Une discussion a eu lieu concernant le fonctionnement de la commission d'appel et son rôle dans la procédure dans le traitement des oppositions à mutation.
 - La commission d'appel intervient à la suite d'une décision du conseil régional des litiges contestée.
 - La procédure de recours passe par la nécessité de saisir le CNOSF dans les 15 jours de la décision d'appel.
 - La décision de la commission d'appel est communiquée au service affiliation pour traitement de la décision.

Merci pour ces débats constructifs ; restez mobilisés pour être les relais auprès de nos clubs.

Le prochain Comité Directeur est prévu le 04/11/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.